



Municipalité de Cap-Saint-Ignace

*D'abord et avant tout
la belle campagne!*

**Province de Québec
Municipalité de Cap-Saint-Ignace
M.R.C. de Montmagny**

Avis public

AVIS PUBLIC vous est donné par la soussignée, Madame Sophie Boucher, secrétaire-trésorière, que le règlement d'emprunt portant le numéro 2018-06 accordant un emprunt de 1 012 000 \$ a été approuvé conformément à la loi par le MAMOT le 23 juillet 2018.

QUE ce règlement est disponible, pour consultation, au Bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Cap-Saint-Ignace, ce neuvième jour d'août 2018.

La secrétaire-trésorière,

Sophie Boucher